

Comité d'animation du Conseil de quartier Saint-Philippe-du-Roule

28 octobre 2021

Ordre du jour

01 Budgets

02 Actualité des
chantiers

03 Terrasses

04 Police municipale

05 Préparation de
l'assemblée
plénière

01

Budgets

Résultats du budget participatif du 8^e

1.864 votants dans le 8^e arrondissement



Pour information, les habitants du 8^e ont voté pour :

- « Un 8^e apaisé » 200.000 €
 - rue d'Argenson, mise en place un nouveau revêtement pour limiter le bruit.
 - **avenue George V, création de refuges piétons pour sécuriser les traversées.**
- « Un 8^e plus sportif » 500.000 €
 - mur d'escalade de bloc, *laser run*, tables de teqball au collège Octave Gréard
 - rénovation du plateau sportif du collège Condorcet
 - rénovation et restructuration du préau de l'école rue de Florence
 - création d'un parcours de course d'orientation au parc Monceau.



Budget du Conseil de quartier

Chaque Conseil de quartier dispose de 2 budgets :

- **8.264 € en investissement**
- **3.302 € en fonctionnement**



- Pour 2021, aucun projet d'investissement n'a été finalisé. Il faut dès à présent réfléchir aux crédits prévus en 2022.
- Le budget de fonctionnement peut servir à proposer des animations locales, par exemple un vide-grenier.

N. B. Les crédits non utilisés ne peuvent être reportés sur l'année suivante.

02

Actualité des chantiers

Les travaux (dates communiquées à ce jour)

- **2e phase de la rue de Ponthieu en cours d'achèvement**, entre la rue du Colisée et l'avenue Franklin D. Roosevelt.
- Travaux CPCU **rue de Courcelles** :
 - Les travaux de nuit réalisés en octobre permettent de réduire la durée du chantier de 3 semaines
 - Fin des travaux le 17 décembre 2021.
- Travaux CPCU au **1, avenue Delcassé**
 - Arrêt de bus déplacé provisoirement
 - Fin des travaux le 19 novembre

La démarche Embellir votre Quartier devrait débuter en 2022 dans ce quartier, l'occasion notamment de poursuivre l'aménagement de la rue de Ponthieu

Restauration de l'église Saint-Philippe-du-Roule

- Les **interventions intérieures sont terminées**, ainsi que la plus grosse partie de la **couverture du vaisseau principal**.
- Les zones actuellement en travaux concernant :
 - la couverture du péristyle et les maçonneries hautes de la façade,
 - les maçonneries de la chapelle Baltard,
 - quelques intervention dans le jardinet qui accueille actuellement la base vie pour traiter le problème de l'évacuation des eaux.
 - fin de l'intervention dans le passage.
- Normalement, l'opération devrait être totalement terminée dans le courant du **2^e trimestre 2022**.



03

Terrasses

La fin des terrasses estivales pour 2021

Les terrasses estivales **expirent le 31 octobre prochain.**

Les commerces doivent donc **démonter les terrasses pour le 1^{er} novembre**

En cas de refus d'obtempérer, la police municipale **verbalisera** et un démontage d'office pourra être facturé au gérant qui n'obtempère pas.

La mairie du 8^e refuse l'installation de terrasses sur les emplacements de livraison.

Aucune demande de déplacement d'une zone de livraison n'est acceptée par la mairie du 8^e.

05

Police municipale

Les missions de la police municipale



- lutter contre toutes les **incivilités** (mégots, épanchements, dépôts sauvages, nuisances sonores, trottinettes ou vélos sur trottoirs, stationnement sauvage) qui **peuvent être sanctionnées par une amende allant de 35 € à 135 €**.
- assurer une **présence visible et rassurante dans l'espace public**, aux horaires et lieux où l'insécurité est la plus sensible (soirs, week-ends, etc.), notamment dans le **secteur des Champs-Élysées, rue de Ponthieu et ses abords**.
- **faire de la prévention**, du dialogue et de la médiation, au plus proche des jeunes et personnes vulnérables.

Comment contacter la police municipale ?

- Au **3975**, 24/24h tous les jours
- Un point de rencontre « police municipale » a été mis en place au 49/51 rue de Ponthieu, les habitants peuvent échanger avec des agents, les **lundis, mercredis et vendredis de 18h à 18h30**. D'autres points seront déployés dans les prochains mois.



06

Assemblée plénière

Assemblée plénière du Conseil de quartier

Date prévisionnelle : 3 décembre.

Lieu : école Paul Baudry

Ordre du jour : à définir par le Comité d'animation



Merci